

Avis de constitution

SOCIETE « ARAMANE BTP SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, NON LOIN DE LA CITE GESTOCIE, Lot 5940, Ilot
522

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 07/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARAMANE BTP SARL »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

LOTISSEMENT
AMÉNAGEMENT FONCIER
TRAVAUX PUBLICS
BÂTIMENTS
LOCATION D'ENGIN
TRANSPORTS DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES
PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, NON LOIN DE LA CITE GESTOCIE, Lot 5940, Ilot

522

Dirigeant(s) M BAMBA SALIFOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11850 du 19/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70846/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

